

FICHE-PROJET N° 19

PCDR LEUZE-EN-HAINAUT – REFERENCES DE PROJET			
Référence projet	19	Version	2
Intitulé générique du projet	Cadre de vie et espaces publics	Date	Octobre 2012
Priorité	3	Subside DR envisagé	<input checked="" type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non

INTITULE DU PROJET

Aménagement de la place Gabrielle Petit à Chapelle-à-Wattines

A. CONTEXTE GLOBAL

A l'échelle de l'entité et en termes de population, Chapelle-à-Wattines constitue un village moyen, avec 825 habitants en 2011.

Situé à 5 km de Leuze et 20 km de Tournai, les villageois sont rapidement reliés par la voiture aux principaux pôles commerçants de la région.

D'un point de vue spatial, on remarque que le village est constitué de deux quartiers, l'un correspondant au cœur de village, avec l'école, l'église, la plaine de jeux et la grand'place, l'autre au quartier de la gare, quelque peu déstructuré et à l'écart de toute activité. La place Gabrielle Petit fait partie de cette partie.

Chapelle-à-Wattines est un village dynamique, dans lequel il existe quelques activités :

- le cercle royal des Anciens élèves de l'école industrielle et commerciale,
- les amis de la Ducasse de Chapelle-à-Wattines
- la Guilde des Viticulteurs
- une antenne UNICEF

Comparé à certains villages de l'entité, plusieurs services sont présents, notamment un commerce, conférant au village une certaine indépendance vis-à-vis du centre de Leuze.

Lors des réunions citoyennes, plusieurs projets transversaux ont été imaginés pour le village, portant principalement sur la thématique environnementale. On citera parmi eux la valorisation des cours d'eau, la réouverture de certains sentiers et l'aménagement de zones d'extensions de crues.

Outre ces projets, l'aménagement de la place Gabrielle Petit fut également perçu comme une priorité pour les villageois, non seulement en raison de la symbolique historique du personnage mais également pour la valorisation de l'espace public.

Cette fiche-projet visera donc à proposer des solutions d'aménagement pour la place Gabrielle Petit de Chapelle-à-Wattines.

B. DESCRIPTION DU PROJET

1. SITUATION EXISTANTE

a) SITUATION JURIDIQUE



Carte 1 : Contexte juridique au sein et aux abords du périmètre d'intervention

- Au plan de secteur, le périmètre d'intervention se situe en zone d'habitat à caractère rural. Il jouxte un périmètre appartenant à la SNCB (zone blanche),

b) SITUATION DE FAIT

La localisation

Le projet se développe sur l'ensemble de la place Gabrielle Petit, le long de la ligne de chemin fer n° 94 (Bruxelles-Tournai).

Sans issue, la place a pour principale vocation le parcage des voitures. Parfois, quelques poids-lourds stationnent également de manière prolongée.



2. LE PROGRAMME

a) VALORISATION DU PERSONNAGE HISTORIQUE

La place porte le nom de Gabrielle Petit, ancienne espionne active durant la Première Guerre mondiale qui s'engage comme infirmière lors de l'invasion de la Belgique par les troupes allemandes en 1914.

En 1915, elle accepte une mission d'espionnage qui consiste à transmettre aux états-majors alliés la position des troupes ennemies dans le secteur de Lille et Maubeuge.

Soupçonnée à plusieurs reprises par les troupes allemandes, elle est arrêtée en janvier 1916 puis condamnée à mort par un tribunal allemand militaire. Elle est fusillée le 1^{er} avril 1916 au Tir national de Bruxelles.

Aujourd'hui, bien que la place dont il est question porte le nom de cette héroïne, rien n'est fait pour appeler au souvenir du personnage. On propose donc d'installer un ou plusieurs élément(s) mémoriel(s) (tels que stelle, informations historiques, éléments biographiques, ...) sur cette place, en souvenir de Gabrielle Petit.

b) AMENAGEMENT DE SECURISATION



La place jouxte un axe important qui correspond à la ligne de chemin de fer Bruxelles- Tournai. Un passage à niveau se situe à hauteur de celle-ci et constitue un point très dangereux dans le village. (Cf. photo)

Des mesures de sécurité devront donc être prises de telle manière à ce que la place soit fréquentée par les jeunes enfants.

Pour favoriser les liaisons douces et désenclaver le quartier de la gare, on pensera également au projet de sentier longeant la Dendre. Si une nouvelle liaison est créée, il conviendra en effet de la poursuivre jusqu'à la place Gabrielle Petit.

c) EMBELLISSEMENT

Pour une place plus conviviale, la possibilité de planter des arbres est envisagée, sans que cela ne produise de l'ombre aux maisons. De même, il conviendra d'harmoniser les revêtements afin d'obtenir une unité spécifique.

Le stationnement, qui occupe une grande partie de l'espace, devra être organisé de manière plus discrète, de façon à ce que le cœur de village ne soit pas structuré en fonction des voitures, mais plutôt l'inverse.

d) MOBILIER

Plusieurs bancs pourraient être installés sur la place, afin de créer un espace convivial.

→ demande un meilleur égouttage, une solution pour les eaux de ruissellement et un trottoir. Penser à mettre une stèle pour le devoir de mémoire. Eventualité de recruter un artiste local.

3. **MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITABLES**

- Aménagement d'un parking à camions pour les transporteurs résidant à Chapelle-à-Wattines
- Entamer des discussions avec Infrabel qui possède une partie de la place et s'occupe de la sécurisation du passage à niveau.

C. JUSTIFICATION DU PROJET

- Le personnage de Gabrielle Petit n'est pas mis en valeur,
- La place est déstructurée mais possède des qualités esthétiques,
- Le stationnement y est souvent anarchique,
- Le passage à niveau constitue un danger pour les enfants.

1. **ORIGINE DE LA DEMANDE**

- Consultations de la population (13 novembre 2008),
- CLDR

2. **OBJECTIFS POURSUIVIS**

- Ranimer le souvenir de Gabrielle Petit,
- Créer un lieu de rencontre extérieur, pour une meilleure qualité de vie,
- Valoriser les potentialités du site,

- Renvoyer une image positive et dynamique du village
- Créer une unité esthétique, tout en préservant le caractère rural de la place,

D. EVALUATION

1. EFFETS MULTIPLICATEURS

- Le village sera plus attractif
- Plusieurs nouvelles activités pourront être organisées.

2. NOMBRE D'EMPLOIS ENVISAGE

Néant

3. INDICATEURS DE RESULTATS

- Sécurité piétonne améliorée

4. INDICATEURS D'IMPACT

- Eau : Des aménagements adéquats devront être pensés pour les eaux de ruissellement et pour les risques de débordement de la Dendre.
- Air/climat : pas d'impact particulier.
- Sol : pas d'impact particulier.
- Bruit : Pas d'impact particulier
- Déchets : Pas d'impact particulier.
- Énergie : Pas d'impact particulier.
- Cadre de vie : Le projet, dans sa valorisation complète, contribuera à améliorer le cadre de vie. A cet égard, un soin particulier sera apporté à :
 - A la sécurité des piétons,
 - Au stationnement des véhicules,
 - A l'aspect du revêtement et à l'éclairage public,
 - Au confort quotidien
- Mobilité et sécurité publique : L'aménagement de la place donnera priorité aux piétons et aux usagers doux.

5. LE PROJET DANS LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ECONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENT
	Convivialité	Embellissement
	Sécurité	Partage de l'espace public
		Accessibilité

E. ESTIMATION DU COUT GLOBAL

Cf. tableau récapitulatif